

# deville



• POELES A BOIS

**C077AV.06-DD**



**C077AZ.06**  
**C077AZ.27**



**NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION**

# SOMMAIRE

	Pages
<b>1 - DESIGNATION.....</b>	<b>3</b>
<b>2 - PUISSANCE CALORIFIQUE NOMINALE .....</b>	<b>3</b>
<b>3 - DESCRIPTION ET ENCOMBREMENT .....</b>	<b>4</b>
3.1 – Description	
3.1.1 – C077AZ	
3.1.2 – C077AV	
3.2 - Poids	
3.3 – Encombrement	
3.4 – Distances de sécurité entre l'appareil et les matériaux combustibles	
<b>4 - CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL .....</b>	<b>7</b>
4.1 - DENOMINATION DES DIVERSES PARTIES DU CIRCUIT D'EVACUATION DES FUMÉES	
4.2 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMÉE AUQUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL	
4.2.1 - Section minimale du conduit	
4.2.2 – Distance de sécurité entre le conduit de fumées et les matériaux combustibles	
4.4 - CONDITIONS DE TIRAGE	
4.5 - APPORT D'AIR NECESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL	
4.5.1 - Ventilation du local où l'appareil est installé dans le cas où le raccordement extérieur de l'air de combustion n'est pas utilisé	
4.5.2 – Raccordement extérieur de l'air de combustion	
<b>5 - CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPAREIL .....</b>	<b>9</b>
5.1 - Premier allumage	
5.2 - Combustible	
5.2.1 - Combustible recommandé	
5.2.2 - Combustibles interdits	
5.3 - Emploi des organes de manoeuvre et des accessoires	
5.4 - Utilisation	
5.4.1 – Allumage par le dessus	
5.4.2 - Fonctionnement	
5.4.3 - Décendrage	
5.4.4 - Règles de sécurité	
<b>6 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMÉE .....</b>	<b>11</b>
6.1 – Ramonage	
6.2 – Entretien courant	
<b>7 - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE.....</b>	<b>13</b>

**Nous vous conseillons de lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil DEVILLE CONCEPT.  
Le non respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.**

**CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U. EN VIGUEUR.**

**L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié.  
Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'utilisation de l'appareil.  
L'appareil ne doit pas être modifié.**

## **1 - DESIGNATION**

Votre appareil Deville est conforme aux exigences essentielles du règlement (UE) 305/2011 **Produits de Construction** suivant l'annexe ZA de la norme **EN 13240**.

C'est un appareil de chauffage intermittent à combustion sur grille fonctionnant exclusivement au bois, à chambre de combustion semi-fermée.

Relever le numéro de série de l'appareil inscrit sur la plaque signalétique collée sur l'appareil et sur le certificat de garantie, le noter dans la case ci-après :

N° de série

Celui-ci sera nécessaire pour identifier l'appareil lors des demandes de pièces détachées.

## **2 - PUISSANCE CALORIFIQUE NOMINALE**

Puissance nominale	Diamètre de la buse	Tirage	Débit massique des fumées	Température des fumées
6 kW	150 mm	12 Pa	6.5 g/s	290 °C

### **Fonctionnement intermittent :**

- Le fonctionnement intermittent nécessite un rechargement tous les ¼ d'heure.  
Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement respectueux de l'environnement.

### **Puissance calorifique nominale en fonctionnement :**

. La puissance nominale est obtenue sous un tirage de 12 Pa.

La charge maximale ne doit pas excéder de 2.6 kg de bois par heure (sous forme de 2 à 3 bûches de bois dur).

. Pour obtenir ce régime de puissance, recharger sur un lit de braises sans flamme avec le registre d'allumage en position nominale.

### 3 - DESCRIPTION ET ENCOMBREMENT

Le dessus de votre appareil est peint, ne rien poser dessus sous peine de dégradation.

#### 3.1 - Description :

Les principaux éléments constituant le poêle sont indiqués ci-dessous :

##### 3.1.1 – C077AZ

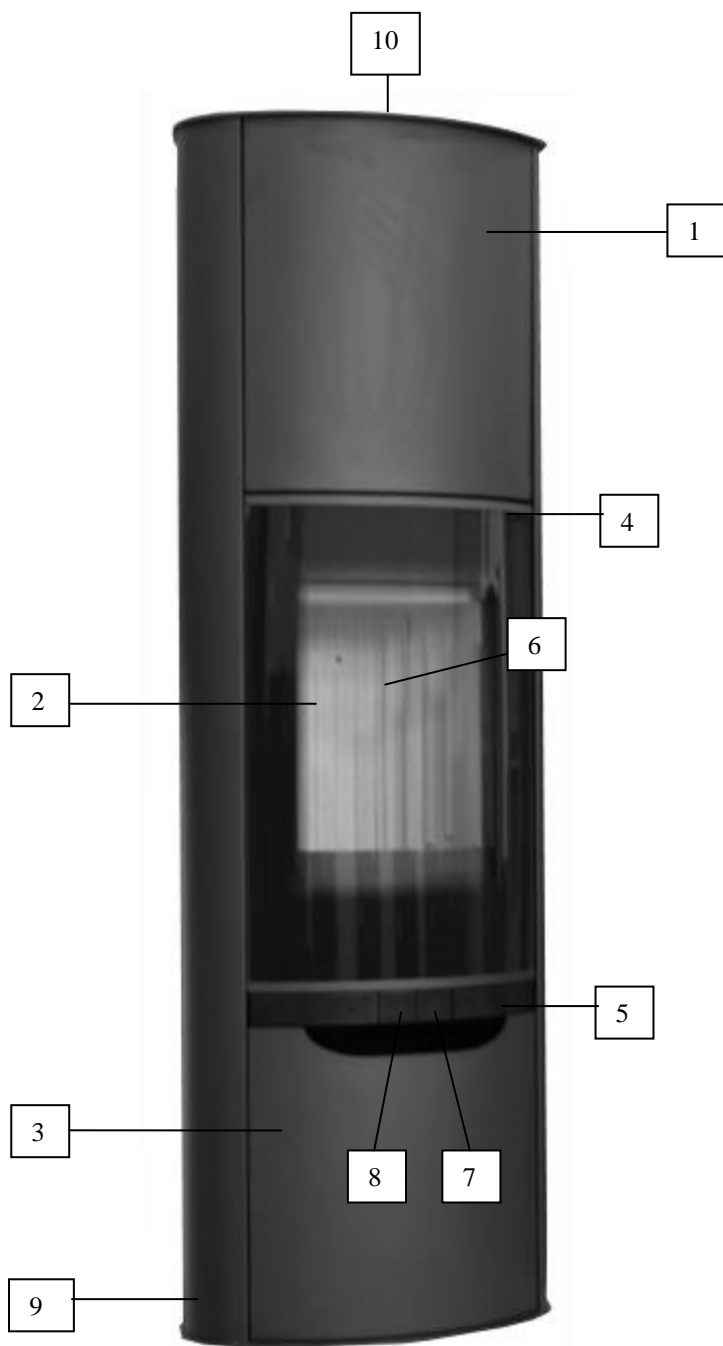


- (1) Façade supérieure
- (2) Verre vitrocéramique
- (3) Façade inférieure
- (4) Porte
- (5) Poignée de porte
- (6) Chambre de combustion
- (7) Cendrier
- (8) Réglage air secondaire
- (9) Réglage air primaire
- (10) panneau de cotés (x2) – acier (C077AZ.06) / pierre serpentine (C077AZ.27)

Un balayage d'air est intégré dans la partie haute de la vitre de la porte pour la maintenir propre et assurer une meilleure combustion du bois.

Les tirettes de réglage d'air (8 et 9), permettent de choisir une allure de feu.

### 3.1.2 – C077AV



- (1) Façade supérieure
- (2) Verre vitrocéramique
- (3) Façade inférieure
- (4) Porte
- (5) Poignée de porte
- (6) Chambre de combustion
- (7) Réglage air secondaire
- (8) Réglage air primaire
- (9) panneau de cotés (x2) – acier
- (10) Dessus

Un balayage d'air est intégré dans la partie haute de la vitre de la porte pour la maintenir propre et assurer une meilleure combustion du bois.

Les tirettes de réglage d'air (7 et 8), permettent de choisir une allure de feu.

L'appareil est fourni avec un kit de béton réfractaire livré dans le 2<sup>ème</sup> colis. Ces pierres permettent d'accumuler une partie de l'énergie lorsque l'appareil est en fonctionnement et la restituent progressivement dans la pièce pour améliorer votre confort.

Pour monter les pierres d'accumulation, enlever le dessus (10), pousser vers le haut la façade supérieure (1), puis positionner les pierres.



Remettre en place la façade supérieure (1).  
Remonter le dessus (10)



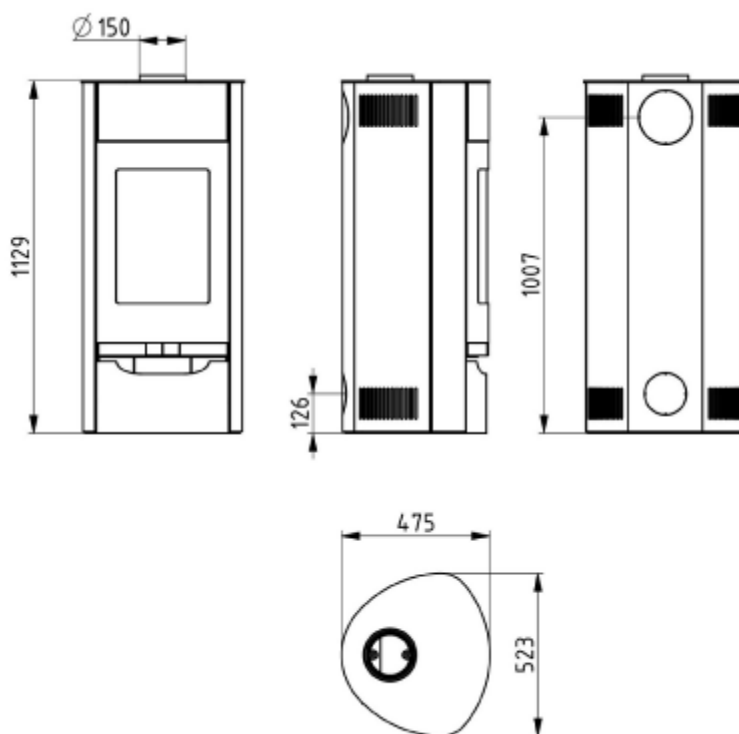
Nota : Le montage de ces pierres n'est pas obligatoire.

**3.2 - Poids :**

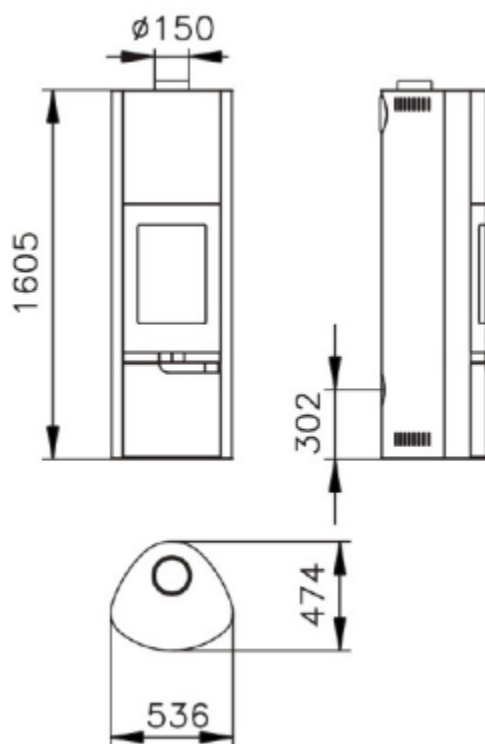
	<b>C077AZ.06</b>	<b>C077AZ.27</b>	<b>C077AV.06-DD</b>
Poids net de l'appareil	146 kg	180 kg	182 kg / 60 kg (accumulation)
Poids brut de l'appareil	150 kg	185 kg	186 kg / 70 kg (accumulation)

**3.3 - Encombrement :**

**C077AZ**

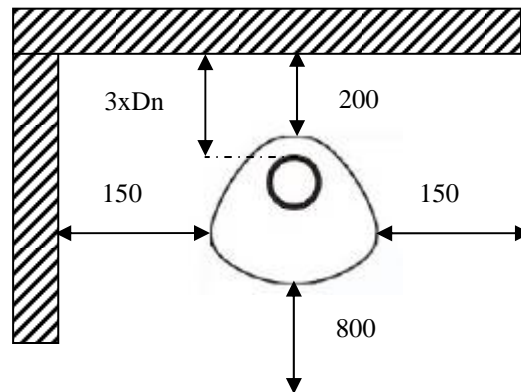


**C077AV**



### 3.4 – Distances de sécurité entre l'appareil et les matériaux combustibles

- Avant de procéder au montage, choisir le lieu d'installation adéquat du poêle.
- L'appareil doit être installé sur un sol avec une capacité portante suffisante. Si une construction existante ne satisfait pas à cette condition préalable, des mesures adéquates (par exemple, l'installation d'une plaque de répartition de charge) doivent être prises pour permettre au sol de supporter l'appareil.
- Pour protéger le sol contre le rayonnement de chaleur, et la chute éventuelle de combustible poser l'appareil sur un écran métallique réfléchissant (ou un sol carrelé) couvrant toute la surface du sol située sous et devant l'appareil.
- Respecter des distances minimales de sécurité des matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables, des murs porteurs et des autres cloisons, ainsi que des éléments en bois, meubles, etc.



La distance de sécurité entre le conduit de raccordement et les matériaux combustibles doit être supérieure à 3 fois le diamètre nominal du conduit.

## 4 – CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL

L'installation ne devra pas être modifiée par l'utilisateur.

Nous rappelons ci-après les recommandations élémentaires à respecter, celles-ci ne se substituent en aucun cas à la stricte application de l'ensemble des normes en vigueur. (Normes européennes, DTU, arrêtés, ...)

### 4.1 - Dénomination des diverses parties du circuit d'évacuation des fumées (Fig. 1)

### 4.2 - Nature et caractéristiques dimensionnelles du conduit de fumée auquel doit être obligatoirement raccordé l'appareil

#### 4.2.1 - Section minimale du conduit

- Dimensionnement suivant norme EN13384-1. Dans tous les cas, la section du conduit de raccordement doit être au moins égale à celle de la buse de l'appareil.

#### 4.2.2 – Distance de sécurité entre le conduit de fumées et les matériaux combustibles

La distance de sécurité entre le conduit de fumée et tous matériaux combustibles est déterminée en fonction de la résistance thermique du conduit ( $R_u$  exprimé en  $m^2 K/W$ ) :

Conduits de fumée composite métallique			
Classe de T°C du conduit	$R_u \leq 0.4$	$0.4 < R_u \leq 0.6$	$R_u > 0.6$
T450	interdit	8 cm	5 cm

Conduits de fumées simple ou multi parois en béton et en boisseaux de terre cuite			
Classe de T°C du conduit	$0.05 < R_u \leq 0.38$	$0.38 < R_u \leq 0.65$	$R_u > 0.65$
T450	10 cm	5 cm	2 cm

#### 4.4 - Conditions de tirage

- Le tirage est mesuré sur le conduit de raccordement à environ 50 cm au-dessus de la buse de l'appareil.
- Tirage nécessaire au bon fonctionnement porte fermée :
  - 12 Pa en allure normale (1,2 mm de CE).

#### 4.5 – Apport d'air nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil

##### 4.5.1 – Ventilation du local où l'appareil est installé, dans le cas où le raccordement extérieur de l'air de combustion n'est pas utilisé

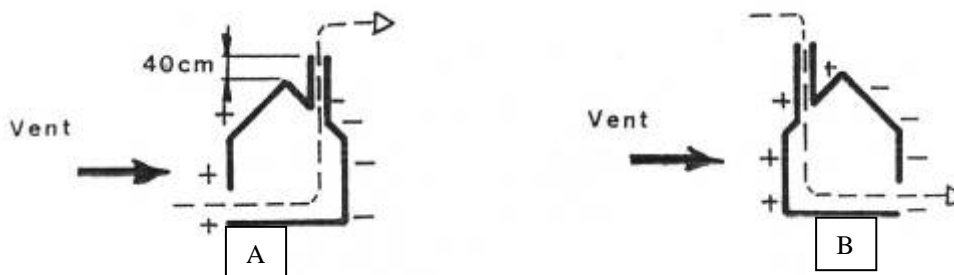
- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire.
- Cette arrivée d'air d'une section (passage libre) supérieure ou égale à  $50 \text{ cm}^2$  est obligatoire.
- La sortie d'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Elle peut être obturable lorsqu'elle débouche directement dans la pièce. Pendant le fonctionnement de l'appareil, s'assurer qu'elle soit libre de toute obstruction.
- Il peut être nécessaire de stopper l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.
- La **prise** d'amenée d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.

A : FAVORABLE

Face sous vent dominant : favorise l'écoulement de l'air frais et des fumées.

B : DEFAVORABLE

Face opposée au vent dominant.





#### **4.5.2 – Raccordement extérieur de l'air de combustion**

L'appareil est équipé d'une prise d'air (Ø 100) située à l'arrière de celui-ci et permettant un apport d'air extérieur par l'intermédiaire d'une gaine en aluminium (résistant au rayonnement) d'un diamètre supérieur ou égal à 100 mm.

Recommandations :

- longueur maximum de 3 mètres
- limiter les pertes de charges (nombre de coudes)
- prise d'air directe sur l'extérieur, dans un local ventilé ou dans le vide sanitaire si celui-ci est ventilé (Fig. 6)
- la gaine doit être fixée sur la busette à l'aide d'un collier métallique
- l'entrée d'air doit être protégée par une grille dont l'espace entre le maillage est supérieur à 3mm
- la section de passage libre supérieure ou égale à 50 cm<sup>2</sup>.
- Une attention particulière doit être portée pour préserver l'étanchéité de l'enveloppe du bâti lors des traversées de cloisons.

### **5 – CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPAREIL**

Votre poêle est un véritable appareil de chauffage :

- Rendement élevé.
- Fonctionnement en allure réduite de longue durée.

#### **5.1 - Premier allumage**

- Après réalisation de la cheminée et mise en place de l'appareil, respecter le temps de séchage des matériaux utilisés pour la construction (2 à 3 semaines).
- Ne pas raccorder le poêle sur un conduit desservant plusieurs appareils.
- Après le premier allumage (**voir paragraphe 5.4.1**), faire un feu modéré pendant les premières heures en limitant le chargement de l'appareil (une bûche de Ø 15 cm) avec la tirette d'air en allure intermédiaire (**voir paragraphe 5.4.2**) : montée en température progressive de l'ensemble des éléments de la cheminée et dilatation normale de l'appareil.
- Pendant les premières utilisations, une odeur de peinture peut se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément.

#### **5.2 – Combustible**

##### **5.2.1 - Combustible recommandé**

Bois dur : chêne, charme, hêtre, châtaignier, etc...

Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 % d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe, afin d'obtenir de meilleurs rendements et d'éviter le bistrage du conduit de fumée et des vitres. Éviter l'utilisation des bois résineux (pins, sapins, épicéas...) qui nécessitent un entretien plus fréquent de l'appareil et du conduit.

##### **5.2.2 - Combustibles interdits**

Tous les combustibles autres que le bois sont interdits, notamment le charbon et ses dérivés.

Les flambées de petits bois, sarments, planchettes, paille, carton sont dangereuses et à exclure.

L'appareil, ne doit pas être utilisé comme un incinérateur à déchets.

#### **5.3 - Emploi des organes de manoeuvre et des accessoires**

Poignée de porte : Elle peut être manoeuvrée manuellement

Tirettes de réglage d'air : Elles peuvent être manoeuvrées manuellement

## 5.4 - Utilisation

### 5.4.1 - Allumage

Tirer la tirette de réglage de l'entrée d'air vers la gauche.

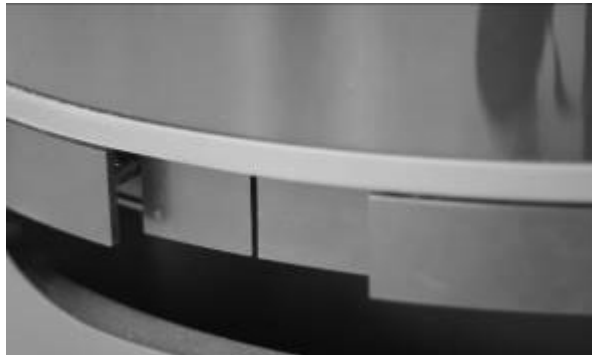
Placer sur la grille du papier froissé et du petit bois très sec (brindilles), puis des branches de bois fendues de section plus importante ( $\varnothing$  3 à 5 cm).

Enflammer le papier et refermer la porte (la laisser légèrement entrouverte pour accélérer l'embrasement en évitant le refoulement de fumée hors de l'appareil).

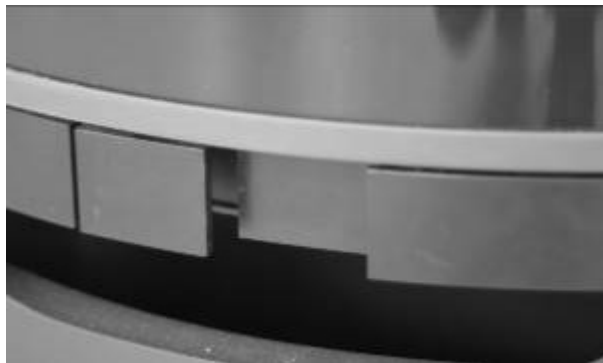
Lorsque la charge de "petit bois" est bien enflammée, ouvrir la porte, charger l'appareil avec le combustible recommandé.

### 5.4.2 - Fonctionnement

- L'allure désirée est obtenue en agissant sur la tirette de réglage d'air en choisissant une charge correspondant aux besoins.
  - Allumage : Appuyer sur les manettes de commande air primaire et air secondaire (ouverture maxi)



- Allure nominale : Tirer la manette air primaire. Appuyer sur la manette air secondaire.



- Allure intermédiaire : Tirer la manette air primaire. Agir sur la manette air secondaire pour régler l'allure de la combustion.



**Rappel :** La charge de bois ne doit jamais excéder 2.6 kg/h

- Pour obtenir une allure lente de longue durée, procéder au chargement sur un lit de braises à peine rougeoyantes.
- Effectuer les changements d'allure (passage de l'allure normale à l'allure lente par exemple) avant les rechargements, pendant la phase de combustion des braises, pour permettre à l'appareil et au conduit des fumées de changer progressivement de régime.
- Pour éviter les refoulements des fumées et les chutes de cendres dans la pièce, au moment des rechargements, l'ouverture de la porte nécessite plusieurs précautions : entrouvrir la porte, marquer un temps d'arrêt pour amorcer le tirage, puis ouvrir lentement la porte.
- Le fonctionnement de longue durée en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :
  - Alternier les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
  - Privilégier une utilisation avec de petites charges.
- Après un fonctionnement en allure lente, la vitre peut s'obscurcir à cause d'un léger bistrage. Ce dépôt disparaît normalement en fonctionnement à plus vive allure par pyrolyse.
- La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement, afin d'éviter tout débordement de fumée.

**5.4.3 - Décendrage**

- L'air utilisé pour la combustion du bois arrive sous la grille lorsque la tirette d'air est ouverte. Cet air assure également le refroidissement de la grille. Il est donc indispensable, pour obtenir les performances optimales et éviter la dégradation de la grille sous l'effet de la surchauffe, d'éviter son obstruction en procédant régulièrement au décendrage et à l'évacuation des cendres.
- Le niveau des cendres ne doit jamais atteindre la grille en fonte de l'appareil.
- Enlever périodiquement les cendres accidentellement répandues dans le compartiment cendrier.

**5.4.4 - Règles de sécurité**

- Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.
- La vitre de l'appareil est très chaude : attention aux risques de brûlures notamment pour les enfants.
- L'appareil dégage, par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux, ni d'objets sensibles à la chaleur à une distance inférieure à 2 m de la zone vitrée.
- Vider le contenu du cendrier dans un récipient métallique ou ininflammable exclusivement réservé à cet usage. Les cendres, en apparence refroidies, peuvent être très chaudes même après quelques temps de refroidissement.
- Ne pas mettre en place des matériaux facilement inflammables au voisinage de l'appareil. En cas de feu de cheminée, mettre la tirette d'air en position allure mini
- Il est impératif de toujours maintenir fermées les portes de chargement et le cendrier.

**6 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMÉE**

**6.1 - Ramonage :**

Le ramonage mécanique du conduit de fumée est obligatoire, il doit être réalisé plusieurs fois par an dont une fois au moins pendant la saison de chauffe. Un certificat doit être établi par l'entrepreneur.

A l'occasion des ramonages, il faudra :

- Procéder au démontage des déflecteurs.
- Vérifier complètement l'état de l'appareil et en particulier les éléments assurant l'étanchéité : joints et organes de verrouillage, pièces d'appui (porte, châssis).

- Vérifier l'état du conduit de fumée et du conduit de raccordement : tous les raccords doivent présenter une bonne tenue mécanique et avoir conservé leur étanchéité.
- Nettoyez l'appareil à la brosse et à l'aspirateur.

Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

## **6.2 – Entretien courant**

- Le nettoyage de l'appareil doit être réalisé avec un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit à vitres sans alcool.
- Nettoyer les vitres avec un chiffon humide et de la cendre : attendre que l'appareil soit complètement refroidi pour procéder à cette opération.

Fig. 4

